

2019-5238
2020-02-26

L'homologation de ce produit a été révoquée le 31 mai 2023.
La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

ORTHO®
WASP B GON^{MC} MAX
ANTIGUÊPES EN AÉROSOL

PULVÉRISATEUR DE CONTACT ET À EFFET RÉMANENT;
CONTENANT SOUS PRESSION
DOMESTIQUE

UTILISATION À L'EXTÉRIEUR POUR TUER LES ABEILLES ET LES GUÊPES
(Y COMPRIS LES FRELONS ET LES GUÊPES JAUNES) DANS LEURS NIDS

Permet d'atteindre les nids situés à plus de 5 mètres (17
pieds) du sol.

PRINCIPES ACTIFS :

Pyréthrine	0,050%
N-Octyl Bicyclohéptène Dicarboximide	0,250%
Perméthrine	0,200%

NO. D'HOMOL. : 32142 LOI P.A.

DANGER



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE



EXPLOSIF

100 g - 600 g

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Scotts Canada Ltée
2000 Argentia Road
Plaza #2, Suite 300
Mississauga, Ontario
L5N 1V8
1-800-668-5669

2019-5238
2020-02-26

MODE D'EMPLOI :

SEULEMENT UTILISER SE PRODUIT SELON LES INSTRUCTION INSCRITE SUR CETTE ÉTIQUETTE. NE PAS UTILISER À L'INTÉRIEUR D'UNE HABITATION OU D'UN LOGEMENT.

Instructions relatives à l'application : Utilisation à l'extérieur pour tuer les abeilles et les guêpes (y compris les frelons et les guêpes jaunes) dans leurs nids. Il est conseillé de d'appliquer le produit tard le soir ou tôt le matin, lorsque les températures sont plus fraîches et que la plupart des abeilles et des guêpes sont au repos à l'intérieur du nid. Observer autour de l'ouverture du nid pour vérifier que les insectes sont peu actifs. Appliquer uniquement par temps calme. Se tenir à une distance sécuritaire, soit de 2 à 2,5 mètres du nid. NE PAS se tenir directement sous le nid. Les insectes traités peuvent tomber du nid et mourir.

Tenir le contenant à la verticale à bout de bras. Diriger la buse de pulvérisation vers le nid d'abeilles ou de guêpes. Pulvériser d'abord sur l'ouverture du nid. Ensuite, pulvériser le reste du nid jusqu'à saturation. Prévoir suffisamment de temps pour que les insectes meurent. Attendre au moins 48 heures ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de signe d'activité avant de retirer le nid. Traiter de nouveau seulement si le problème persiste ou en cas de réinfestation.

Restrictions : Pour utilisation à l'extérieur seulement. NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents. NE PAS permettre aux personnes ni aux animaux de compagnie ou d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. Éviter de pulvériser sur les végétaux et sur les surfaces des structures non ciblées. Nettoyer au jet d'eau toute plante ou surface de structure non ciblée qui entre en contact avec le produit pulvérisé. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. NE PAS contaminer les denrées destinées à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement. NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. Éviter d'inhaler le brouillard. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Cause une irritation modérée des yeux. Laver soigneusement à l'eau chaude et au savon après chaque application. Ne pas appliquer ce produit près de l'équipement en raison du risque de choc. **—**S'assurer d'une bonne ventilation des lieux lors de l'application.

2019-5238
2020-02-26

Contenu sous pression. Ne pas vaporiser près d'une flamme vive, près d'étincelles ou en fumant. Ne pas placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, fours ou autres sources de chaleur. Ne pas utiliser ou conserver à des températures dépassant 50°C car le contenant pourrait exploser. Ne pas vaporiser sur les bardeaux d'asphalte parce que ce produit peut les tacher.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux et les animaux sauvages. Toxique pour les abeilles. Toxique pour les insectes utiles.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer complètement la pression. Envelopper le contenant dans plusieurs couches de papier journal et le jeter avec les ordures ménagères.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans un endroit frais et sec et loin de sources de chaleur.

Garantie inconditionnelle de Scotts^{MC}

Si vous n'êtes pas satisfait de ce produit pour une raison ou une autre, appelez notre Service à la clientèle au numéro indiqué ci-après pour obtenir un remboursement intégral avec preuve d'achat.

Renseignements sur les produits : 1-800-668-5669
Site Internet : www.ortho.ca

2019-5238
2020-02-26

® utilisée sous licence par Scotts Canada Ltée
™ utilisée sous licence par Scotts Canada Ltée
© 2018 Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.